



Nombre de membres composant le Conseil : 23

Présents : 12
Absents : 2
Pouvoirs : 9

L'an deux-mille-vingt-deux et le vingt-cinq à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 20 mai 2022 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian - VERT Hélène - DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier - COURMES Olivia – BORDALA-MOUYAL Bernadette – FABRE Lionel - JUVIGNY Daniel – DURET Nadine.

ABSENTS

Mesdames et Messieurs :

MESNARD Nathalie.
MARMOL Cyrielle

EXCUSES

Mesdames et Messieurs :

Néant.

PROCURATIONS

Mesdames et Messieurs :

M. GUEZOU Eric donne procuration à Mme VERT Hélène,
Mme URHAHN-BOLLIER Pascale donne procuration à Mme MOYEMONT-GAILDRY Catherine,
M. REY Bernard donne procuration à M. GRANGE Philippe,
M. AUBERT Pierre donne procuration à M. POTE Xavier,
M. BERTO Roger donne procuration à M. CROUZATIER Christian,
M. VAUX Didier donne procuration à Mme BORDALA-MOUYAL Bernadette,
Mme DEBERES Pauline donne procuration à M. FABRE Lionel,
M. BLANC Jean-Charles donne procuration à Mme DURET Nadine,
Mme IAFRATE Manon donne procuration à M. JUVIGNY Daniel.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Rapporteur : Philippe GRANGE

OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

- Il est proposé de désigner M. POTE Xavier pour assurer ces fonctions.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
Par 21 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (*+procuration REY Bernard*) - MOYEMONT-GAILDRY Catherine (*+procuration URHAHN-BOLLIER Pascale*) – CROUZATIER Christian (*+procuration BERTO Roger*) - VERT Hélène (*+procuration GUEZOU Eric*) – DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier (*+procuration AUBERT Pierre*) – COURMES Olivia – BORDALA-MOUYAL Bernadette (*+procuration VAUX Didier*) – FABRE Lionel (*+procuration DEBERES Pauline*) – JUVIGNY Daniel (*+procuration IAFRATE Manon*) – DURET Nadine (*+procuration BLANC Jean-Charles*).

DECIDE

- **De nommer M. POTE Xavier, secrétaire de séance.**

2. APPROBATION COMPTE-RENDU.

Rapporteur : Philippe GRANGE

OBJET : APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL. (Séance du 06 avril 2022)

Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du compte-rendu de la réunion précédente du conseil municipal et demande s'il y a des remarques :

- Pas de remarques

Après délibération,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
Par 21 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (*+procuration REY Bernard*) - MOYEMONT-GAILDRY Catherine (*+procuration URHAHN-BOLLIER Pascale*) – CROUZATIER Christian (*+procuration BERTO Roger*) - VERT Hélène (*+procuration GUEZOU Eric*) – DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier (*+procuration AUBERT Pierre*) – COURMES Olivia – BORDALA-MOUYAL Bernadette (*+procuration VAUX Didier*) – FABRE Lionel (*+procuration DEBERES Pauline*) – JUVIGNY Daniel (*+procuration IAFRATE Manon*) – DURET Nadine (*+procuration BLANC Jean-Charles*).

ADOpte le compte-rendu de la précédente réunion.

TRAVAUX

3. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTES PAR LE SMED POUR L'ACHAT D'ENERGIES ET DE TRAVAUX, FOURNITURE ET SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Christian CROUZATIER

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PORTES PAR LE SMED POUR L'ACHAT D'ENERGIES ET DE TRAVAUX, FOURNITURE ET SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE.

Vu le Code de l'Energie,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la convention constitutive jointe en annexe,

Considérant que la commune d'ALLEINS a des besoins en matière :

- D'acheminement et de fourniture d'électricité ou de gaz naturel,
- De travaux, fourniture et services en matière d'efficacité énergétique,

Considérant que le Syndicat Mixte D'Energie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13) a constitué un groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de travaux, fourniture et services en matière d'efficacité énergétique dont le SMED13 est le coordonnateur,

Considérant que le Syndicat Mixte D'Energie du Département des Bouches-du-Rhône (SMED13) en sa qualité de membre pilote dudit groupement, sera l'interlocuteur privilégié des membres du groupement situés sur son territoire,

Considérant que la commune d'Alleins, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Etant précisé que la commune sera systématiquement amenée à confirmer son engagement à l'occasion du lancement de chaque marché d'achat de gaz naturel et/ou d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie.

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
Par 21 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+*procuration REY Bernard*) - MOYEMONT-GAILDRY Catherine (+*procuration URHAHN-BOLLIER Pascale*) – CROUZATIER Christian (+*procuration BERTO Roger*) - VERT Hélène (+*procuration GUEZOU Eric*) – DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier (+*procuration AUBERT Pierre*) – COURMES Olivia – BORDALA-MOUYAL Bernadette (+*procuration VAUX Didier*) – FABRE Lionel (+*procuration DEBERES Pauline*) – JUVIGNY Daniel (+*procuration IAFRATE Manon*) – DURET Nadine (+*procuration BLANC Jean-Charles*).

- **DECIDE** de l'adhésion de la commune d'Alleins au groupement de commandes précité pour :

- o L'acheminement et de fourniture d'électricité ou de gaz naturel,
- o Des besoins de travaux, de fourniture et de services en matière d'efficacité énergétique,

- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération, cette décision valant signature de la convention constitutive par Madame/Monsieur le Maire pour le compte de la commune dès notification de la présente délibération au membre pilote du département,

- **PREND** acte que le Syndicat de son département ou par défaut le coordonnateur demeure l'interlocuteur privilégié de la commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,

- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune d'Alleins, et ce sans distinction de procédures,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à valider les sites de consommation engagés pour chaque marché ultérieur.

- **S'ENGAGE** à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergie retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget,

- **HABILITE** le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune d'Alleins.

4. ADJUDICATION MARCHE DE TRAVAUX DES JARDINS PARTAGES.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Christian CROUZATIER

OBJET : ATTRIBUTION TRAVAUX : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES JARDINS PARTAGES A ALLEINS.

La commission travaux s'est réunie concernant la consultation d'entreprises faite par Monsieur Christophe – Architecte pour les travaux d'aménagements des jardins partagés à Alleins.

Les prestations sont réparties en 2 lots :

- Lot 1 : VRD
- Lot 2 : Clôtures

Deux offres reçues pour le lot 1 :

- Eiffage
- Sarl Transport et Terrassement Laurent et Fils

Une offre reçue pour le lot 2

- Gantois Pro 2D

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Par 21 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (*+procuration REY Bernard*) - MOYEMONT-GAILDRY Catherine (*+procuration URHAHN-BOLLIER Pascale*) – CROUZATIER Christian (*+procuration BERTO Roger*) - VERT Hélène (*+procuration GUEZOU Eric*) – DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier (*+procuration AUBERT Pierre*) – COURMES Olivia – BORDALA-MOUYAL Bernadette (*+procuration VAUX Didier*) – FABRE Lionel (*+procuration DEBERES Pauline*) – JUVIGNY Daniel (*+procuration IAFRATE Manon*) – DURET Nadine (*+procuration BLANC Jean-Charles*).

- **APPROUVE le choix de la commission et propose de retenir :**

Pour le Lot 1 : Sarl Transport et Terrassement Laurent et Fils pour un montant de 90.153 € HT.

Pour le Lot 2 : Gantois Pro 2D pour un montant de 26.138 € HT.

5. POINTS TRAVAUX.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Christian CROUZATIER

DAB (Distributeur automatique de billets)

Livraison le 31 mai Travaux d'aménagement et d'environnement étalés sur le mois de juin. Mise en service fin juin.

Travaux programmés sur cet été.

Travaux d'aménagement pour l'Espace France Services

Travaux de la 8^{ème} classe + rénovation à l'école maternelle (mise en place de nouveaux jeux, pergola)

Aménagement numérique dans la salle polyvalente de l'école maternelle

Sentier botanique.

Enfouissement des PAV.

Luminaires (Tranche III) sur le village.

Travaux (Tranche II) avenue Jean Moulin

Pour information : vol panneau « Alleins » avenue Jean Moulin.

FINANCES.

6. BAIL COMMERCIAL DU PETIT COUVENT.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Jean SAMPSONI

:

OBJET : BAIL COMMERCIAL – Le Petit Couvent – 90 Avenue Sadi Carnot.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail, concernant le local situé 90 Avenue Sadi Carnot 13980 ALLEINS – à M. VILLANI Rémy, est arrivé à expiration.

Monsieur le Maire propose un bail commercial à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le prix mensuel actuel est de 674,40 €. (Six cent soixante-quatorze euros et 40 centimes). L'augmentation du loyer est calculée en fonction de l'Indice national des Loyers Commerciaux (I.L.C.) du 3^{ème} trimestre de l'année précédente et sera revalorisé le 1^{er} janvier de chaque année. Soit pour l'année 2022, une augmentation de 3,46%.

Après avoir entendu l'exposé, et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Par 21 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration REY Bernard) - MOYEMONT-GAILDRY Catherine (+procuration URHAHN-BOLLIER Pascale) – CROUZATIER Christian (+procuration BERTO Roger) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) – DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier (+procuration AUBERT Pierre) – COURMES Olivia – BORDALA-MOUYAL Bernadette (+procuration VAUX Didier) – FABRE Lionel (+procuration DEBERES Pauline) – JUVIGNY Daniel (+procuration IAFRATE Manon) – DURET Nadine (+procuration BLANC Jean-Charles).

- **AUTORISE** M. VILLANI Rémy à louer cet immeuble, pour une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2031 ;
- **FIXE** le prix mensuel à : 697,74€. (Six cent quatre-vingt-dix-sept euros, 74cts) au 1^{er} janvier 2022.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail commercial à intervenir.

PETITE ENFANCE.

7. DETERMINATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE A PARTIR DE SEPTEMBRE 2022.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Eric GUEZOU

OBJET : TARIFICATION RESTAURATION SCOLAIRE – ANNEE 2022/2023.

Les tarifs de la cantine scolaire n'ont pas évolué depuis de nombreuses années, malgré l'amélioration de la qualité de l'alimentation des enfants, notamment en introduisant 50% puis 63% de repas bio.

De plus, un tarif unique était en vigueur ce qui ne favorise pas l'équité sociale.

Il est proposé d'adopter les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2023, validés par la commission Petite-Enfance :

| Quotient Familial | Montant |
|--------------------------|---------|
| Tranche 1 (0-500 €) | 3,80 € |
| Tranche 2 (501€ -900 €) | 3,90 € |
| Tranche 3 (901€ -1300 €) | 4,00 € |
| Tranche 4 (+ de 1300 €) | 4,10 € |
| Familles dans le besoin | 1,70 € |

Ces tarifs peuvent être révisés tous les ans.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,
Par 21 voix Pour - 0 Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration REY Bernard) - MOYEMONT-GAILDRY Catherine (+procuration URHAHN-BOLLIER Pascale) – CROUZATIER Christian (+procuration BERTO Roger) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) – DELIGNY Yveline - SAMPSONI Jean – POTE Xavier (+procuration AUBERT Pierre) – COURMES Olivia – BORDALA-MOUYAL Bernadette (+procuration VAUX Didier) – FABRE Lionel (+procuration DEBERES Pauline) – JUVIGNY Daniel (+procuration IAFRATE Manon) – DURET Nadine (+procuration BLANC Jean-Charles).

- **ADOpte** les tarifs pour la restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2023.
- **DIT** que la présente délibération sera affichée sur les lieux de vente et de distribution des repas.

FETES ET EVENEMENTS – CULTURE.

8. POINT FETES ET CULTURE SAISON 2022.

Rapporteurs : Lionel FABRE – Hélène VERT

Lionel FABRE

Pour information les Pompiers manœuvrent en face des travaux publics.

Point Fêtes :

Marché des créateurs organisé par l'Association Temps de Partage – un succès.
Remerciements à l'association.

Les Eco rencontres CADE

Challenge Rugby

Amicale des pompiers de Sénas le 04 juin 2022 au bastidon + stade démonstration toute la journée (ouvert au public)

Concert (Octopus) aux Arènes le 05 juin 2022 organisé par le club taurin

Kermesse des écoles le 18 juin aux arènes

Fête de la musique et Feu de la St Jean le 24 juin 2022 au bastidon (repas tiré du sac + animation musicale)

Festival de Théâtre le 25 et 26 juin dans le parc du couvent.

Bal du 13 juillet sur l'esplanade de la Mairie

Apéritif Républicain le 14 juillet (Lavoir ou Place de la République ?)

Site office de tourisme Escapade et découverte– visite guidée d'Alleins

Le 16/07/2022 de 10H à 12H – Escapade + dégustation- visite guidée du village

Le 18/07/22 – de 19h à 21h - Escapade + apéritif - visite guidée du village

Le 06/08/22 – de 10h à 12h - Escapade + dégustation- visite guidée du village

Le 13/08/22 – De 10h à 12h - Escapade - visite guidée du village

Le 14/08/2022- De 18h à 20h – Découverte et dégustation – Terroir - jardins du Couvent

Théâtre en Plein Air le 21 Aout 2022. Les Pieds tanqués au Boulodrome à 20h30 en partenariat avec Provence en Scène

Fête de la Libération le 23 aout – Défilé à 18 h – Repas sur réservation place de la République

Nuit d'Alleins au château le 27 aout – Soirée musicale à 20h30

Forum des Associations le 03 septembre. Présentations des associations – Accueil des nouveaux arrivants

TRAIL DS COSTES

1^{ère} édition du Trail des Costes avec la participation des communes de Vernègues

Aurons Alleins le 10 septembre 2022

Deux parcours – 10 kms départ à 17h – 30 Km – départ à 15 heures.

Pour les inscriptions : www.courirfrance.com

Chorale à l'Eglise le 11 septembre – ensemble vocal

Fête de l'Amande le 24 septembre – Marché artisanal et du terroir avec animations

Les sentiers gourmands le 08/10/2022 - De 16h à 19h – Randonnées et dégustations en partenariat avec l'office de tourisme du Massif des Costes.

Spectacle « Et Dieu créa le swing » le 11 novembre au bastidon – spectacle musical en partenariat avec Provence en Scènes

Le téléthon le 03 décembre

Illuminations le 10 décembre – chants de Noël.

Vente d'un jeu « intrigue dans la ville » (genre escape Game) circuit qui permet de découvrir le village.

QUESTIONS DIVERSES.

Xavier POTE

Le plan du village est en cours.

Christian CROUZATIER.

Commission sécurité au Bastidon ce matin : Avis favorable

Tennis – tournoi le à partir du 04 juin jusqu'au 01 juillet (finales

Yveline DELIGNY.

Le dossier Espace France Services a été retenu par la Préfecture. Une labélisation aura lieu en juillet. Un audit courant Juin. Si tout se passe bien, une formation des agents en septembre.

Catherine MOYEMONT-GAILDRY.

Nous avons débuté les recrutements ont commencé. Première phase sur les propositions en l'interne (trois demandes ont été déposées)

Une autre cession de recrutement en externe va avoir lieu sur la semaine du 6 au 10 juin. Nous avons reçu un peu plus d'une cinquantaine de candidatures

Lionel FABRE.

Lancement des programmes « Culture et Fêtes » au plus vite pour pouvoir le distribuer rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le secrétaire de séance.
Xavier POTE

Le Maire,
Philippe GRANGE.